

CAHIER DES CHARGES (SARTHE)

Demande d'affectation d'un assistant de langue vivante

Année 2021-2022

Ce cahier des charges doit être envoyé par l'école avant le 29/01/2021 à l'IEN en charge de la circonscription qui, une fois son avis complété, le transmettra aux Conseillers Pédagogiques en Langues Vivantes qui se chargeront de centraliser l'ensemble des demandes et de les envoyer au rectorat.

Travailler avec un assistant de langue est un vrai plus pour l'école, cela ne **désengage pas les collègues de l'enseignement des langues en classe**. Les contrats d'assistants correspondent à une **mission d'appui** auprès des enseignants qui dispensent un enseignement de langue. Les assistants **ne doivent pas se voir confier de fonction d'enseignement**. La présence d'un assistant doit pouvoir être mise à profit :

- pour développer **l'ouverture internationale de l'école** et de la classe (il peut ainsi être sollicité pour contribuer à la mise en place d'une correspondance scolaire avec une école dans son pays d'origine, notamment par le biais des nouvelles technologies) ;
- pour participer au projet d'école et valoriser la place des langues ;
- pour développer l'interdisciplinarité ;
- pour accompagner les apprentissages soit en classe, soit en groupes, soit dans le cadre de la mise en œuvre d'un apprentissage multimédia.

Si votre cahier des charge est validé, vous accueillerez un assistant de langue deux années consécutives. Vous vous engagez alors à travailler avec les CPD LV (2 à 3 visites sur l'année), à la mise en place de temps d'enseignement avec l'assistant et plus largement à questionner l'enseignement des Langues vivantes sur votre école.

<u>NOM complet de l'école :</u> école primaire OUI NON école maternelle OUI NON école élémentaire OUI NON	<u>Nombre total de classes :</u> nombre de classe Cycle 1 : nombre de classes Cycle 2 : nombre de classes Cycle 3 :
Circonscription :	RNE :
Mail :	Directeur/ trice :
Téléphone :	
Adresse :	
CP /Ville :	

Avis motivé de l'IEN :

Signature de l'IEN :

Cachet de l'IEN :

Date :

LANGUE DE L'ASSISTANT

Souhaitez-vous bénéficier d'un assistant étranger parlant :

allemand (contrat de 6 mois 1/10/20 au 31/03/21) Nombre souhaité :

anglais (contrat de 7 mois 1/10/20 au 30/04/2021) Nombre souhaité :

Votre école a-t-elle déjà travaillé avec un assistant de langue : Oui Non

Quelle année scolaire ?

Quelle langue parlait l'assistant ? :

Vous rappelez-vous de sa nationalité ? Si oui, laquelle ?

PRESENTATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE DEVANT IMPLIQUER L'ASSISTANT DE LANGUE

Demande d'un pays d'origine en particulier (justifiez) :	
Description du projet :	

ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS DE L'ASSISTANT

L'assistant intervient pour neuf heures hebdomadaires dans un maximum de trois écoles. Les écoles **financent et organisent** les déplacements des assistants nommés sur leur école.

Pour les écoles rurales, il est indispensable de **grouper votre demande** avec une école de secteur. Vous pourrez ainsi diminuer les frais et alléger l'organisation des déplacements (ex : une école prend en charge l'aller, l'autre le retour ou bien une école accueille l'assistant une journée complète une semaine sur deux). Pensez à regarder dès à présent les possibilités liées au transport de l'assistant.

Type de transport	Modalités
TIS	Merci de préciser la ligne et l'arrêt :
Co-voiturage	Indiquer le nom de la personne : Son numéro de téléphone :
Bus	Merci de préciser la ligne et l'arrêt :
Train	
Autres remarques se rapportant à l'accueil de l'assistant de langue dans la circonscription :	